

infos PLEMET LA FERRIÈRE

Bulletin municipal Avril / Mai / Juin 2023

COLOR RUN

COURSE DE 4KM



20
23

Vendredi 14 juillet

SALLE DU MINÉRAI
PLEMET

FÊTE CHAMPÊTRE
DE 12H À 23H

Restauration sur place et
buvette

Musique

Structures gonflables

Feu d'artifice de la municipalité

En courant ou
en marchant

ADULTES (12 ANS ET +): 12€
ENFANTS (6 A 11 ANS): 8€

Inscription sur le site Helloasso
ou en scannant ce QR code



Rejoignez nous sur notre page facebook: COLOR RUN 14/07/23 PLEMET

Organisé par:



Avec le soutien de:



COMMUNE DE
Plemet

Sommaire

« Ça s'est passé sur Plémet et La Ferrière » P. 2 à 8

- Vie Locale
- Nos Ecoles et Collèges
- Travaux

Conseil Municipal P. 9 à 11

- Séance du 23 mars 2023
- Séance du 3 mai 2023

En bref P. 12 à 15

- Mairie : info été 2023
- La Poste : mesures estivales 2023
- Contrôle parental : désormais obligatoire sur les appareils connectés
- Campagne de sécurité des agents des routes
- Sécurité des femmes dans l'espace public
- CIAS – recrutement
- Personnes isolées

Vie Associative P. 16 à 21

- Color Run du 14 juillet
- La Pétanque Plémétaise
- Groupement Jeunes du Lié
- Boxe Educative ● Basket
- Club Cyclo du Ninian – 50 ans
- Toujours Belle la Vie ● Musée Artcollé
- Association Loisirs et Créations
- Truite du Ridor – Kan ar Bobl
- Chorale Vocalizonr ● Ligue contre le Cancer
- La Bibliothèque

Instant détente P. 22 à 23

- A vos casseroles
- Sudoku
- Calendrier des fêtes
- Les dictons

État civil - Mémento P. 24

Permanences

- Etat-civil ● Coordonnées mairie
- Permanences
- Service Enfance
- Maison des Services Publics de Loudéac
- Horaires des déchetteries
- Les Urgences

— Ours —

Dépôt légal :
1400 2021

Tirage :
1 200 ex.

Rédaction et publication
Mairie de Plémet

Directrice de la publication :
Chantal Nevo

Impression :
Imprimerie Le Maire

Les services de la mairie restent joignables
au téléphone au **02.96.25.61.10**
ou par mail : **accueil@plemet.fr**

Edito

L'année scolaire est terminée et il est désormais l'heure d'accueillir avec enthousiasme un moment de repos et de détente bien mérité ! Idéales pour se ressourcer en famille ou pour se retrouver entre amis, les vacances d'été nous offrent également le temps de se consacrer à des activités qui nous passionnent ou d'explorer de nouveaux horizons.

Pour ces raisons, notre commune se mobilise avec ses partenaires pour vous permettre de vivre une saison estivale dynamique et enrichissante. Activités sportives, ALSH, sans oublier les multiples idées de promenades et d'évasion.

Je vous souhaite un bel été à tous

Chantal NÉVO
Maire

Ça s'est passé sur Plémet et la Ferrière

Départ de Mélanie INGATE – Directrice Générale des Services



Titulaire d'une licence en administration économique et sociale, Mélanie a occupé différents postes dans la fonction publique avant d'intégrer notre mairie en 2017.

En 2018, elle est titularisée puis passe avec succès le concours de rédacteur administratif de la fonction publique en 2019, pour en 2020, être nommée au poste de directrice générale des services. Ces six années ont été une très belle et très enrichissante expérience, a confié Mélanie Ingate. Chantal Névo, maire, a souligné l'importance des liens qui se créent au fil du travail réalisé, et des années passées, entre les élus, la DGS et les personnels. « Ce départ marque un moment particulier pour nous tous », a déclaré l'édile exprimant sa reconnaissance et celle de son équipe pour le travail accompli par Mélanie Ingate.

Mélanie a rejoint la mairie de Plœuc-L'Hermitage où elle assure le poste de responsable de l'urbanisme et des finances. Un poste qui la rapproche de son domicile.

L'actualité de la commune sur votre smartphone

Cette application vous permet de recevoir des messages géolocalisés de type « alertes » : vigilance météo, travaux, etc. L'application « zéro contraintes » : Gratuite et illimitée, sans inscription, sans publicité, respectueuse de la vie privée (aucune collecte de données personnelles n'est effectuée lors du téléchargement de l'application).

Télécharger l'application gratuitement via les boutiques en ligne : Google play (Android) ou Apple store (Iphone). Une fois téléchargée, il ne vous reste plus qu'à scanner le QR code de la Mairie ou d'ajouter le code @22210.



Fête des Cap Sports

La fête des Cap sports de l'ensemble du territoire de Loudéac communauté s'est déroulée à l'espace du Minerai fin juin en présence de Cent cinquante enfants encadrés par les éducateurs sportifs. Plusieurs activités étaient proposées aux enfants dont le minigolf, l'escalade, le VTT ainsi que le tir à l'arc. Au terme de la journée, un goûter a été offert aux enfants par la municipalité et chaque jeune a aussi reçu un sac de sport offert par le conseil départemental.



Fête de la musique

La Ferrière : seconde Fête de la musique, organisée, par La Ferrière Activ' avec : Le trio Tildé (photo), Le duo Esthervé et Thomas Beurel, un jeune de la commune.

A Plémet Carole ANGOUJARD, les groupes MÉTODI, LOCK OUT et PRAVA ainsi que la chorale « Vocalizon » ont donné de leurs voix pour enflammer nos rues.

Merci aux associations qui ont participé au bon fonctionnement de la soirée.



Vie Locale

La gestion différenciée à Plémet

Depuis 2022, Plémet a adopté la gestion différenciée de ses espaces verts. Il s'agit d'adapter le mode de gestion à chaque espace en prenant en compte sa vocation, sa fréquentation et situation.

Une étude a été réalisée par l'entreprise Proxalys avec l'assistance du service espaces verts de la commune et des élus. Le but a été d'évaluer la charge de travail et nous guider sur des pistes d'entretiens et de biodiversité.

Plémet compte un peu moins 30 hectares d'espaces verts avec 27 hectares de gazon le reste en massifs, haies, rosiers...

Afin de faire face à ce surplus de travail, le service a découpé la ville en plusieurs zones, chacune correspondant à un code d'entretien :

Cimetière et Etangs



- Des espaces « horticole », qui nécessitent 25 passages par an ;
- « urbain fréquenté », avec 15 à 20 passages par an ;
- « urbain peu fréquenté » avec 6 à 10 passages par an ;
- « rustique » avec 5 à 2 passages ;
- et pour finir « espace naturel », comptant seulement un ou deux fauchages par an.

Une partie de l'entretien est confié depuis ce printemps aux moutons d'un habitant de Plémet.

Cette technique de gestion différenciée permet d'optimiser le temps des agents et aussi le matériel.

L'impact de la gestion différenciée favorise aussi notre biodiversité.

Nathalie Piéto et le service espaces verts

LADIES TOURS

En présence de Charlotte l'Hermine, mascotte de la caravane cycliste, le départ de la seconde étape du Bretagne Ladies tour Ceratizit a eu lieu à Plémet le mercredi 10 mai dernier sous une pluie battante qui n'a pas découragé les centaines de spectateurs venus encourager les sportives.

Cette rencontre avec les cyclistes féminines restera dans toutes les mémoires car chacune avait été présentée sur le podium avant la pluie. La présence d'Audrey Cordon-Ragot, Costarmoricaine et championne de France, était très attendue. L'espace du Minerai a accueilli dès le matin le village cycliste avec de nombreuses animations organisées par les animateurs sportifs de la commune et de la Base Sports Nature du Pont-Querra à destination des jeunes.

La Prévention routière a rappelé l'importance d'un équipement adapté pour rouler en toute sécurité. Les stands d'artisans locaux ont participé à la bonne ambiance générale.



Animations Sportives Communales

Photos souvenirs d'animations organisées au sein de la Commune



Cuisse Abdos Fessier Adulte



Olympiade CM2 (école ST jo et Simone Veil)



Initiation sport adulte (tir à l'arc)



Vacances sportive (Sortie Jump Park)

Travaux

- Il reste des pavés au prix proposé de 15€ le m² (rectangle 13.5 et 20.5 cm et carré de 14 cm) sans livraison.

Travaux rue de la mare réceptionnés

Mise en place du réseau d'eaux pluviales – de l'enrobée de la route – réalisation des trottoirs et des entrées de propriétés et de places de stationnements. La rue de la Mare est devenue une voie prioritaire avec le changement de la signalétique et l'installation d'un « stop » dans la rue du Minerai au niveau de la rue de la Mare.

Le coût global des travaux s'élevant à 160000 € TTC



Travaux rue de la gare



Rue de la Gare :

- Réserve d'eau de pluie 20 000 litres servira pour l'arrosage – le nettoyage.
- Travaux jusque fin juillet
- Réseaux place Leclerc

Rue du 6 août :

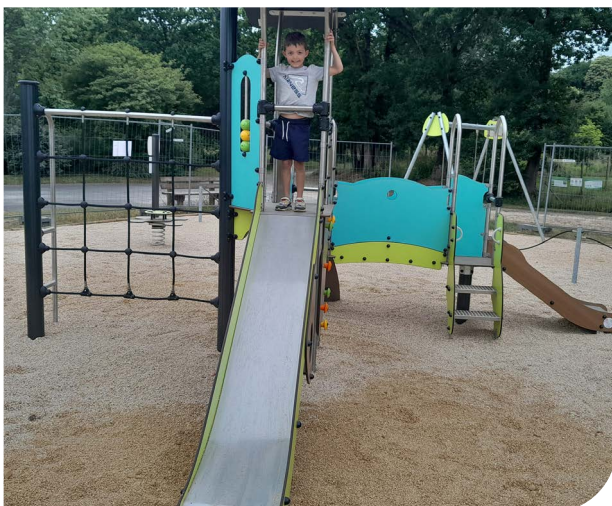
- Démarrage des travaux en septembre

Chemin Sensoriel : Un jardin sensoriel a été créé pour la maison de l'enfance.

Ce projet a été réalisé par une classe de 2nd aménagement paysagers du lycée du Mené en partenariat avec les services techniques de Plémet.



Aire de Jeux : Plémet

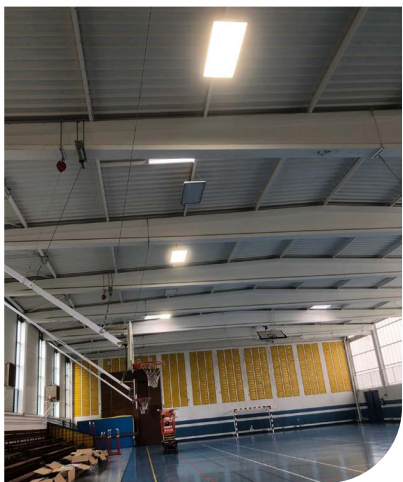


Aire de Jeux : La Ferrière



Travaux (suite)

Eclairage Halle des Sports



Nous rappelons que le bourg est en « zone 30 », des pictogrammes au sol visualisent ces zones.



Nous rappelons l'interdiction des poids lourds dans le bourg sauf sous autorisation de livraison/travaux.



Fresque Murale – Terrain de Bodiffé

Les tribunes du stade de Bodiffé se sont embellies d'une fresque colorée sur laquelle des personnages en mouvement saluent le public et les sportifs (inaugurée le 9 juin 2023).

Cette fresque a été réalisée par vingt élèves de l'internat du collège Louis-Guilloux, sous la houlette de Jérémi CA, artiste peintre et président de l'association Couleurs. Ce projet, lancé par la mairie et par Nathalie Agasucci, ancienne principale du collège, avait été reporté en raison de la pandémie. L'exposition de Jérémi CA dans la galerie d'Art du collège et la volonté de Séverine Enon, la nouvelle principale, a permis de le voir aboutir », a précisé, lors de l'inauguration, Ronan Fernandez, l'adjoint au maire qui a porté ce projet.

Une centaine de bombes de peintures

D'une superficie de 64 m², elle a été réalisée au mois de mai en trois sessions. L'artiste a ensuite réalisé les finitions et a verni l'œuvre pour la pérenniser.

Son coût de 3 200 € a été financé pour un tiers par le collège et pour deux tiers par la mairie. Plus de cent bombes de peintures ont été nécessaires. « J'ai dessiné les silhouettes et les formes que les élèves ont ensuite remplies. On peut concevoir quelque chose de formidable en peinture, pour s'exprimer, en



créant ensemble sous le signe de la tolérance, sans avoir jamais peint », a conclu Jérémi CA, heureux du partage avec les élèves et fier de leur implication et de leur travail.

Les noms de tous les jeunes ayant participé et l'année de sa réalisation seront prochainement indiqués sur un coin de la fresque. Les adultes présents, tout comme les jeunes créateurs, espèrent vivement qu'elle sera respectée et protégée par tous.

Terrain de Beach

Réception du terrain de beach par les élus de la commission, les éducateurs sportifs et agents techniques municipaux.



Les 10 ans de la Maison de l'enfance

La maison de l'enfance de Plémet qui regroupe trois services : le multi-accueil (enfants de 0 à 3 ans), l'accueil périscolaire de l'école publique et l'ALSH (géré par l'association Familles Rurales) a ouvert ses portes il y a maintenant 10 ans.

A cette occasion, la municipalité convie l'ensemble des anciennes familles et les familles actuelles à venir célébrer cet événement le samedi 30 septembre prochain de 9h30 à 11h30, à la Maison de l'enfance.



Nos Ecoles

Transport Scolaire Collèges



Transport scolaire BREIZHGO

Inscrivez-vous en ligne sur breizhgo.bzh

à compter de la fin mai 2023

Simple & rapide

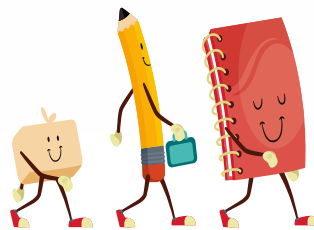
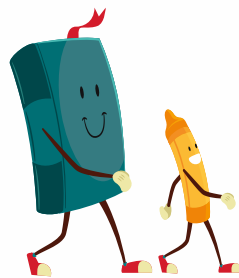


→ Au-delà du 17 juillet 2023, une majoration de 30 € pour inscription tardive sera appliquée.

→ Photo d'identité obligatoire.

RENSEIGNEMENTS
www.breizhgo.bzh/transports-scolaires
02 99 300 300 Pro. 2 en appel local
 Du lundi au samedi de 8 h à 20 h

REGION BRETAGNE
 Espace territorial Armor
 Antenne des transports de Saint-Brieuc
 3, rue Jean du général de Gaulle | CS 50527
 22005 Saint-Brieuc Cedex



INSCRIPTION EN LIGNE AU TRANSPORT SCOLAIRE

BREIZHGO
Simple & rapide

Pourquoi s'inscrire en ligne ?

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter de la fin mai. Au-delà du **17 juillet 2023**, une majoration de 30 euros pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un email vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

L'inscription en ligne, c'est :

- un espace unique pour l'inscription de vos enfants
- accessible 7 jours/7 et 24h/24
- simple et rapide

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont préremplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à les valider.

Comment réaliser votre inscription en ligne ?

- 1 Rendez-vous sur breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
- 2 Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien «inscription en ligne».
- 3 Renseignez une adresse email. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
- 4 Répondez à la question suivante : « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2022-2023 ? ».
- 5 Un email vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
- 6 Remplissez les différents champs du formulaire en ligne, ajoutez une photo d'identité de votre enfant et validez votre demande.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé réception par email et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

RENSEIGNEMENTS
 Site internet : www.breizhgo.bzh
02 99 300 300 Pro. 2 en appel local
 Du lundi au samedi de 8 h à 20 h
 Contactez-nous via le formulaire en ligne : www.breizhgo.bzh/nous-contacter

Ecole Saint-Joseph PLEMET



Intervention de la Ligue Contre le Cancer auprès des élèves de CE et CM.

Dans le cadre de l'éducation à la santé, les élèves ont été sensibilisés aux éléments nécessaires pour être en bonne santé (L'alimentation, l'activité physique, l'hygiène corporelle). La séance a conduit les élèves à réfléchir à leur utilisation des écrans et les effets néfastes sur leur sommeil. Ils ont appris qu'il est nécessaire de manger de tout.

Les CM en classe de Mer à Plouha.



Les 38 CM de l'école Saint-Joseph sont partis à Plouha, découvrir le milieu marin. Ils ont séjourné au centre Plouharmor du 15 au 17 mai. Ils ont pu apprécier les falaises de Plouha depuis la plage de Bréhec. Ils ont été sensibilisés au milieu maritime (faune et flore). La visite de l'île de Bréhat a beaucoup plu tout comme la pêche à pied sur les rochers de Gwin Zégal. Pour beaucoup se fut une première.



Les CE CM ont visité le centre de tri Kerval.



Dans le cadre de la sensibilisation des élèves à la protection et la préservation de la planète, les classes de Ce2-Cm1 et Cm2 se sont rendus au centre Kerval à Ploufragan. Les élèves ont été impressionnés par la quantité de déchets que l'usine reçoit chaque jour. Les enfants ont participé à des ateliers de sensibilisation sur la valorisation des déchets et sur l'importance de protéger la planète et ses ressources. Ils ont appris à mieux consommer pour produire moins de déchets, car le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

LES INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH POUR LA RENTRÉE 2023

Les familles qui souhaitent inscrire leur enfant ou juste obtenir des informations sur l'école peuvent prendre contact avec la direction. Renseignements au 02 96 25 98 40 auprès du directeur ou par courriel eco22.stjo.plemet@e-c.bzh

Ecole Simone Veil à PLEMET



Les 1er et 2 juin, les élèves de Grande section ont passé deux jours et une nuit au parc animalier de Branféré afin d'étudier le mode de vie des animaux. En plus de pouvoir observer les okapis, girafes, zèbres, rhinocéros, gibbons siamangs ou autres pélicans, ils ont pu vivre une expérience unique de vie de classe : passer 2 jours et une nuit de vie en collectivité sans papa et maman. De

quoi gagner en autonomie avant l'entrée en CP ! Les 46 élèves de Petite et Moyenne sections se sont rendus également au parc de Branféré le jeudi 1er juin pour une journée formidable au milieu des animaux ! La classe des tout-petits n'est pas en reste puisqu'elle s'est rendue à la ferme pédagogique de Saint-Trimoël le lundi 12 juin.



Durant la semaine du 5 au 9 juin, les élèves de CM1-CM2 ont fait de la voile chaque jour sur l'étang de Plémet avec l'école itinérante de voile, une semaine inoubliable ! Fin juin, les enfants de CP au CE2 vont à leur tour naviguer sur les flots mais ce sera en mer : ils vont prendre le bateau pour visiter les 7 îles !

L'année scolaire s'est terminée par la fête des écoles le 25 juin.

Bon à noter : l'école S. Veil accueille les élèves dès l'âge de 2 ans dans la classe de Toute Petite Section de Karine Breton. Renseignements au 02 96 25 60 79 ou 02 96 25 63 06 et par mail à l'adresse suivante : ecole.0221418x@ac-rennes.fr

L'équipe éducative est disponible pour faire visiter l'école et vous accompagner dans les démarches d'inscription, n'hésitez pas à nous contacter !

Les classes de CP, CE1 et CE2-CM1 ont participé à la Marche Verte, organisée en mars par l'académie de Rennes. L'objectif est de sensibiliser les écoliers à la préservation de l'environnement en nettoyant la nature.

Aux abords de l'école ou autour de l'étang et de la bibliothèque, ils ont ainsi collecté plus de 20kg de déchets divers et variés allant du mégot, au papier de bonbons, en passant par des canettes ou autres morceaux de fer. Tous ont ainsi pris conscience que ce sont les efforts de chacun qui rendront notre planète plus belle.



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 23 MARS 2023

DÉCISIONS DU MAIRE

1 FINANCES

Pour l'ensemble des budgets annexes communaux et du budget principal, le Conseil Municipal a été invité à approuver les comptes de gestions, les comptes administratifs et d'affecter les résultats pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Les budgets communaux ont été présentés dans l'ordre suivant :

- Budget principal de la Commune
- Budget Annexe Cuisine Centrale
- Budget Annexe Lotissement de La Mare La Ferrière
- Budget Annexe Lotissement du Clos Doré- St Lubin
- Budget Annexe Lotissement Centre Bourg
- Budget Annexe Lotissement Rue du Courtil
- Budget Annexe Lotissement de la Croix Hyava

Vote des taux d'imposition

Suite au regroupement des deux Communes historiques en une Commune nouvelle, le Conseil Municipal avait voté un taux unique pour chaque taxe locale. Chaque taux unique représente un taux moyen pondéré, le taux de référence, soit respectivement pour la Taxe Habitation 17,89 %, Taxe Foncière Bâti 46.05 % et Taxe Foncière Non Bâti 68,55 %.

Depuis 2017, il est appliqué pour chaque Commune historique un taux qui sera lissé progressivement sur une période de 12 ans pour arriver à un taux unique pour tout le territoire de PLEMET. Pour rappel également, la taxe d'habitation est supprimée en 2023. Seule certaines résidences secondaires sont concernées.

Proposition des taux uniques de référence pour 2023

Taxe	Année 2023		
	Bases nettes prévisionnelles 2020	A taux constant	Produit fiscal assuré à taux constant
Taxe d'Habitation	347 304 €	19.23 %	66 787 €
Taxe foncière bâtie	3 065 000 €	49.50 %	1 517 175 €
Taxe foncière non bâtie	197 700 €	73.69 %	145 685 €
TOTAL			1 729 647 €

Voté à l'unanimité

Tarif restauration EHPAD

Pour donner suite aux différents échanges entre la direction de l'EPMS et la collectivité, il est proposé une augmentation du tarif appliqué pour la restauration de l'EHPAD.

Le conseil municipal a été invité à valider les propositions suivantes :

- Augmentation de 2% du tarif appliqué
- Augmentation de 5.5% correspondant à la TVA, le budget

cuisine centrale étant à compter du 01/01/2023 assujetti à la TVA.

Voté à l'unanimité.

Subventions communales 2023 aux associations locales

Après l'instruction des demandes formulées par dossier, la commission Sport, Jeunesse et vie associative, réunie le mardi 7 mars propose d'attribuer les montants suivants aux associations locales. Le tableau a été présenté en séance.

Voté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE

Gratuité un mois de Loyer locataire logement communal

Le bâtiment communal - sis 2 place du Général Leclerc - composé de 4 logements, a subi un dégât des eaux important en 2022. Les agents du CTM ont remédié à la fuite.

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 3 MAI 2023

Par conséquent, des infiltrations d'eau et des moisissures ont été constatés dans le logement A, ce qui a fortement impacté la locataire.

Il a été proposé au conseil municipal d'indemniser la locataire d'un mois de loyer pour les dommages subis.

Voté à l'unanimité.

1 ATTRIBUTION DES TRAVAUX DE POINT A TEMPS MANUEL ET AUTOMATIQUE (PATA) – PROGRAMME 2023

Considérant le lancement de la consultation pour les travaux de point à temps manuel et automatique, la mise en ligne du dossier de consultation sur la plateforme acheteur Mégalis, les prestations à réaliser : 5 T en manuel et 30 T en automatique,

Le Maire a décidé

ARTICLE 1 – De passer selon la procédure adaptée un marché de travaux de point à temps manuel et automatique avec l'entreprise EIFFAGE ROUTE de Pontivy.

ARTICLE 2 – Le montant total des travaux s'élève à 23.850,00 € Hors Taxes, soit 28.620,00 € Toutes Taxes Comprises.

2 TRAVAUX DE TRANSFORMATION DE L'ANCIEN PRESBYTERE DE LA FERRIERE – AVENANT N° 1 AU LOT N°1 GROS – ŒUVRE - DÉMOLITION

Considérant l'attribution d'une mission de maîtrise d'œuvre au cabinet d'architecte Isabelle LE HO, la décision du Maire en date 03 aout 2022 par laquelle les travaux liés au lot n° 1 sont attribués à l'entreprise SARL LE BRIX pour un montant HT de 119.393,09 €, l'état d'avancement des travaux, ET la plus-value engendrée par ces travaux supplémentaires d'un montant de 2.583 € Hors Taxes,

Le Maire a décidé

ARTICLE 1 – D'accepter l'avenant n° 1 au lot n° 1 du marché de travaux de transformation du Presbytère de La Ferrière.

ARTICLE 2 – De passer avec l'entreprise attributaire du lot n° 1

– SARL LE BRIX- l'avenant n° 1 correspondant à une plus – value de 2.583 € HT soit 3.099,60 € TTC.

ARTICLE 3 – Le montant total des travaux après l'adoption de l'avenant n° 1 pour le lot n° 1 s'élève à 121.976,09 € HT et le montant total des travaux – tous lots confondus – est de 357.290,46 € HT.

3 ATTRIBUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG DE PLEMET : VOIRIE & RESEAUX GRAVITAIRES – LOTS 1 A 3

Considérant la conclusion entre la Commune de Plémet et LCBC d'une convention constitutive d'un groupement de commandes pour les travaux d'assainissement (eaux usées & eaux pluviales) sur la Commune de PLEMET ; les travaux de voirie sous maîtrise d'ouvrage communale ; l'attribution d'une mission de maîtrise d'œuvre à SERVICAD, et l'allotissement des travaux définis en 3 lots : voirie et réseaux gravitaires,

Le Maire a décidé

ARTICLE 1 – De passer selon la procédure adaptée un marché de travaux pour les lots avec les entreprises suivantes pour les montants ci – dessous :

DESIGNATION DU LOT – Maîtrise d'ouvrage	Nom de l'entreprise attributaire	Montant HT des travaux en €
1 – Terrassements – Voiries – Mobilier : PLEMET	SAS SPTP & SAS SPARFEL	437.779,10
2 – Création de réseaux Eaux Usées et branchement : LCBC	SAS Satec Environnement et SAS Lopin Réseaux	250.570,00
3 – Création de réseaux Eaux Pluviales et branchement : PLEMET	SAS Satec Environnement et SAS Lopin Réseaux	276.990,00
Total Hors Taxes		965.339,10

ARTICLE 2 – De dire que le montant total des travaux relatifs aux lots ci – dessus s'élève à 965.339,10 € Hors Taxes réparti respectivement entre la Commune de PLEMET et l'EPCI, LCBC, à savoir pour Plémet les lots 1 & 3 soit un total de 714.769,10 € et pour LCBC un total de 250.570 € HT.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

1 FONCIER ET URBANISME

Acquisition des parcelles AI 311-296-288-300 dite « Maison le Borgne » - fin de convention de portage foncier

Il a été rappelé aux membres du Conseil Municipal qu'en 2018, une convention de portage foncier a été réalisé avec Loudéac Communauté Bretagne Centre dans le cadre du projet de redynamisation du centre bourg et plus précisément d'îlot central.

La convention de portage arrivant à échéance le 03/05/2023, Loudéac Communauté a proposé à la Commune de faire

l'acquisition des parcelles afin de permettre à la commune de mettre en œuvre son projet.

Section	N°	Contenance	Zone PLUi
AI	311	51M ²	UA
AI	296	47m ²	UA
AI	288	125m ²	UA
AI	300	38	UA

Présentation d'un plan en séance.

Il est rappelé que les crédits nécessaires à cette acquisition avaient été inscrit au budget 2023.

Proposition au conseil municipal :

► De valider l'acquisition par la commune des parcelles AI 311-296-288-300

► De dire que le prix d'acquisition est fixé à 35000€

► De dire que les frais de Notaire seront à la charge de l'acquéreur

► D'autoriser Mme le Maire à signer l'Acte notarié et tout document se rapportant à ce dossier

Voté à l'unanimité.

Cession d'une partie de la parcelle ZI 45 « La Boulaie »

Il a été rappelé que par délibération en date du 8 juillet 2021 le Conseil Municipal a validé la cession d'une partie de la parcelle cadastrée 183 ZI 45 d'une superficie de 178 m² située au lieu-dit La Boulaie. Un document d'arpentage a été effectué le 8 novembre 2021, la superficie est de 394 m². Il convient de régulariser la délibération du 8 juillet 2021.

Pour cette proposition de cession, l'avis des domaines a été sollicité en date du 29 mars 2023.

Proposition au conseil municipal :

► De régulariser la cession d'une partie de la parcelle communale 183 ZI 45 d'une superficie de 394 m² au prix de 190.00€

► De dire que les frais de Notaire seront à la charge de l'acquéreur

► De dire que les conditions de desserte et de circulation ne seront pas modifiées.

► D'autoriser Mme le Maire à signer l'Acte notarié et tout document se rapportant à ce dossier

Voté à l'unanimité.

Cession de la parcelle 183 AI 733 « Rue de la Bande »

Nécessité de régulariser l'acquisition de la parcelle 183 AI 733 située Rue de la Bande d'une superficie de 165 m². Cette parcelle étant intégrée dans le domaine public routier.

Présentation d'un plan en séance.

Proposition au conseil municipal :

► De valider l'acquisition de la parcelle communale 183 AI 733 d'une superficie de 165 m² au prix de 1.00€ en accord avec le vendeur Monsieur GUILLET.

► De dire que les frais de Notaire seront à la charge de l'acquéreur

► De dire que la parcelle sera intégrée dans le domaine public communal

► D'autoriser Mme le Maire à signer l'Acte notarié et tout document se rapportant à ce dossier

Voté à l'unanimité.

2 FINANCES

Participation financière de la Commune pour l'installation d'un poteau incendie à Coëtlogon

Information de la demande faite par la Commune de Coëtlogon pour une participation financière liée à la création d'un poteau incendie au lieu-dit « Les Bruyères ». Ce poteau sera implanté sur la Commune de Coëtlogon mais pourrait éventuellement bénéficier aux Plémétails en cas de sinistre.

La dépense sera prise en charge dans sa totalité par Coëtlogon et une participation financière serait demandée à la commune de Plémet à hauteur de 50 % du prix hors TVA compte tenu de la récupération de la TVA au titre du FCTVA pour Coëtlogon.

La participation financière serait imputée au compte 2041482.

Voté à l'unanimité.

Plan de Financement Aire de Fitness

Rappel de la délibération en date du 16/11/2022 validant la création d'une aire de fitness et le choix, après consultation, de la société Airfit pour réaliser le projet (montant 19 660.80€.)

Des demandes de subventions sont en cours. Dans le contexte économique actuel et au vu des délais d'instruction des demandes de subventions, la société a fait part d'une réévaluation du devis. Présentation en séance de la nouvelle proposition tarifaire et du plan de financement actualisé.

Voté à l'unanimité.

3 TRAVAUX

SDE : Déplacement Borne prise de courant – Centre Bourg

Dans le cadre des travaux au centre bourg, demande faite par la Commune auprès du SDE pour le déplacement d'une borne prise de courant place du Général Leclerc.

Le coût total de l'opération est estimé à 5.300 € TTC (coût total des travaux majoré de 8% de frais d'étude et de suivi) sachant que la Commune pourra récupérer le FCTVA. Cette dépense sera ainsi inscrite au compte 2315 de l'opération 157.

Le SDE procédera au versement d'une subvention d'équipement de 20 % du montant HT.

Sollicitation du conseil municipal :

➤ Pour le déplacement de la borne prise de courant place du Général Leclerc dont le coût a été estimé à 5.300 € TTC

➤ Pour autoriser Mme le Maire à signer la convention de mandat et à recevoir la subvention d'équipement du SDE.

Voté à l'unanimité.

SDE : Eclairage public phase 1 - Centre Bourg

Demande faite auprès du SDE pour une étude de l'aménagement et la rénovation de l'éclairage public au bourg, en l'occurrence les rues de la Liberté, de Bodiffé, de la Gare et la Place du Général Leclerc ainsi que la rue du 6 aout : les rues concernées par les travaux d'aménagement du centre bourg – 2nde phase. Ces travaux ont été estimés à 178.400 € TTC et correspondent au coût total des travaux majoré de 8 % de frais d'ingénierie et pour deux phases.

La 1ère phase correspond aux travaux d'aménagement et de rénovation de l'éclairage public au bourg et la 2nde phase aux travaux après l'aménagement de surface – ces derniers pouvant être réalisés ultérieurement et consistent en la dépose des lanternes de façades et la pose de lanternes led sur façade ainsi que le raccordement.

Proposition au conseil municipal :

➤ De retenir les travaux de la 1ère phase qui consisteront en l'ouverture de tranchée pour déroulage de câbles EP sous fourreaux ; le déroulage de câble EP en parallèle du réseau basse tension remplacé ; la dépose des mâts et lanternes ; la fourniture et la pose des mâts avec lanternes LED sur les rues de la gare et de bodiffé ; l'extension de réseau sur la place Leclerc, la fourniture et pose d'un mât aiguille ainsi que l'uniformisation des horloges dans les commandes EP impactées par les travaux.

➤ De valider les travaux de la 1ère phase estimés à 82.700 € TTC et le reste à charge de la Commune serait de 51.190,52 €. Ces montants sont transmis à titre indicatif et que le montant définitif de la participation de la Commune sera revu en fonction du coût réel des travaux.

Voté à l'unanimité.



**Enfants en danger ?
Parents en difficulté ?**

Le mieux, c'est d'en parler !

ALLÔ ENFANCE EN DANGER

Besoin d'aide ?
Sur notre site internet :

www.allo119.gouv.fr

MAIRIE – Info été 2023

Les mairies seront exceptionnellement fermées :

► Plémet :

- o Le samedi 15 juillet ainsi que le lundi 14 août 2023.

► La Ferrière :

- o Les vendredis 28 juillet et 4 août
- o Du lundi 7 août au mardi 15 août inclus

LA POSTE – Mesures estivales 2023



Le bureau de Poste de Plémet sera fermé du 14 août au 2 septembre. Réouverture aux horaires habituels à compter du 4 septembre 2023.

Durant cette période, les services postaux resteront accessibles à proximité.

Le bureau de Poste de Loudéac sera ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 8h30 à 12h.

Les services de La Poste et de la Banque Postale sont également accessibles en ligne : www.laposte.fr – www.labanquepostale.fr

Contrôle parental : désormais obligatoire sur les appareils connectés

Les parents recourent encore trop peu souvent aux outils de contrôle parental proposés par les géants du numérique (moteurs de recherche, réseaux sociaux, plateformes vidéo à la demande...) et par les fournisseurs d'accès à Internet. En 2019, seuls 44% des parents avaient paramétré l'appareil de leur enfant, et 38% seulement recouraient à des dispositifs dits de contrôle parental.

Dans le même temps, les enfants se connectent de plus en plus jeunes (l'âge moyen d'utilisation du premier smartphone est de 9 ans et 9 mois). Ils passent aussi de plus en plus de temps sur les écrans, ce qui n'est pas sans risque. À 12 ans, un tiers des enfants aurait déjà été exposé à un contenu pornographique. Au-delà des images pornographiques, les enfants peuvent tomber sur des contenus haineux et violents ou être victimes de harcèlement en ligne.

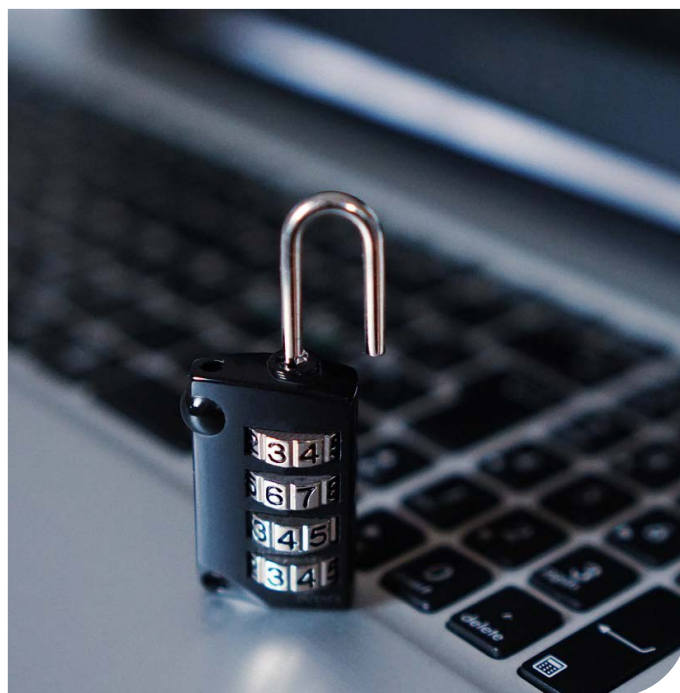
Depuis le 5 septembre 2022, la loi rend obligatoire l'installation d'un système de contrôle parental, facilement accessible et compréhensible, sur les appareils connectés à Internet vendus en France. L'objectif est de favoriser le recours au contrôle parental par le plus grand nombre de parents. L'activation de ce dispositif doit être proposée gratuitement à l'utilisateur lors de la première mise en service de l'équipement.

Voici la liste des appareils concernés : les ordinateurs, les smartphones, les tablettes, les consoles de jeu vidéo, les objets connectés comme les télévisions, les montres ou les enceintes.

Pour aller plus loin :

► Je protège mon enfant, la plate-forme d'information et d'accompagnement à la parentalité numérique : <https://jeprotegemonenfant.gouv.fr/ecrans/>

► Internet sans crainte, Programme national de sensibilisation des jeunes au numérique <https://www.internetsanscrainte.fr/>



Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement-CTRC Bretagne, – 48 Bd Magenta – 35000 Rennes
– 02 99 30 35 50 – info@mce-info.org – www.mce-info.org

Campagne de sécurité des agents des routes sur le réseau routier national à l'abord des chantiers et zones d'intervention 2023

En 2022 le nombre d'accidents sur les zones de chantier ou d'intervention a augmenté de près de 25% par rapport à 2021 et 4 agents des routes ont perdu la vie en intervention.

Le 22 mai 2023, un nouvel accident a coûté la vie à un agent de la DIR Atlantique alors qu'il intervenait sur une bande d'arrêt d'urgence pour signaler un poids-lourds en panne.

La plupart de ces accidents sont dus à des comportements inadaptés ou un manque d'attention de la part des usagers de la route. Le ministère des Transports diffuse une nouvelle campagne de communication visant à sensibiliser les usagers de la route sur la règle du corridor de sécurité et la nécessité d'adapter son comportement sur la route lorsque des agents interviennent.

Qu'est-ce que le corridor de sécurité ?

Inscrite dans le code de la route, cette règle impose aux conducteurs d'adapter leur comportement à l'approche d'un chantier ou d'un véhicule en intervention sur la route :

- en ralentissant ;
- si possible, en changeant de voie ;
- sinon, en s'écartant au maximum.

Son non-respect est passible d'une contravention de 4^e classe (135€ d'amende et perte de 1 à 6 points de permis).

Adopter les bons comportements pour éviter ces drames

Respectez le corridor de sécurité à l'approche d'un véhicule en intervention.

Pour les voir à temps, soyez toujours attentif au volant :

- ne vous laissez pas distraire (téléphones, radio ou GPS) ;
- faites des pauses régulièrement.
- respectez la distance de sécurité avec le véhicule qui vous précède

Pour en savoir plus : securitedesagentsdesroutes.gouv.fr



Bienvenue

M. Nicolas FLAGEUL – 36 rue de Rennes – 0698255733 – nicolasflageul98@gmail.com
Entreprise de maçonnerie



Sécurité des femmes dans l'espace public



VOUS ÊTES TÉMOIN

Pendant l'agression :



Si cela ne vous met pas en danger : **intervenez ou tentez de faire diversion** en vous adressant au harceleur ou à la victime, filmez ou enregistrez la scène.



Alertez les forces de l'ordre (composez le 17, donnez votre identité, le lieu de l'agression, décrivez les faits et l'agresseur).

Après l'agression :



Aidez la victime à se mettre en sécurité et rassurez-la.



Signalez-vous auprès des forces de sécurité pour décrire les faits et les agresseurs, et leur présenter les photos et vidéos éventuellement prises.

Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé sur papier certifié PEFC

LES FORCES DE L'ORDRE VOUS PROTÈGENT

VOUS ÊTES VICTIME

En cas d'agression :



Faites du bruit et alertez les personnes autour de vous, cherchez de l'aide et tentez de vous mettre à l'abri dans un lieu sûr (administration, commerce, tiers de confiance).



Mettez-vous en sécurité pour prévenir au plus vite les forces de l'ordre (composez le 17, donnez votre identité, le lieu de l'agression, le lieu où vous vous trouvez actuellement, décrivez les faits et l'agresseur).

Après l'agression :



Déposez plainte dans un commissariat, une brigade de gendarmerie ou tout autre lieu adapté (hôpital, Maison des Femmes, mairie, etc.) et rencontrez si besoin un intervenant social.



Prenez contact avec les associations disponibles sur **Ma Sécurité**, un espace dédié, rassemblant toutes les informations utiles et permettant de chatter 24H/24 avec un policier ou un gendarme.

COMMENT AGIR

Rendez-vous sur masecurite.fr un espace dédié pour signaler des faits, chatter avec des policiers et gendarmes 24H/24, et retrouvez toutes les informations utiles, ou téléchargez l'application



En cas d'urgence composez le 17



CIAS



Le
CIAS
Aide et soins
à domicile

RECRUTEMENT JOB D'ÉTÉ

Vous êtes à la recherche d'un job pendant vos vacances scolaires, d'été et week-end.

Le CIAS recrute des étudiant-e-s impliqué-e-s, dynamiques, motivé-e-s, bienveillant-e-s aimant le contact et l'aide à la personne.

Travail du lundi au vendredi & le week-end par roulement.

SECTEURS : LOUDEAC • LA CHÈZE • UZEL

GUERLÉDAN • LA MOTTE • PLÉMET • PLOUGUENAST-LANGAST • PLUMIEUX • SAINT-CARADEC • TRÉVÉ

Contact : Marie-Pierre CHEFD'HÔTEL • 02 96 66 09 06
Candidature par mail : cias-aide-soins@loudeac-communaute.bzh
www.bretagnecentre.bzh



Personnes isolées

La prévention des personnes isolées, l'adoption par tous de comportements simples et prudents et d'attitudes solidaires est une affaire de tous. La solidarité entre les générations est un élément déterminant aux personnes seules.

- Les personnes âgées, isolées ou handicapées peuvent se faire connaître auprès des services municipaux pour figurer sur un registre communal
- S'organiser avec les membres de sa famille, ses voisins pour rester en contact tous les jours avec les personnes âgées, isolées ou fragiles. Ce geste d'aide mutuelle peut s'avérer décisif
- Ne pas hésiter à demander conseil à son médecin ou à son pharmacien, tout particulièrement en cas de problème de santé ou de traitement médicamenteux régulier (adaptation de doses par exemple)

Frelon asiatique

Loudéac Communauté participe financièrement à la destruction de nids de frelons asiatiques.

Si vous repérez des nids sur votre(vos) terrain(s), prendre contact auprès de la mairie afin qu'un élu puisse constater sur place et vous communiquer la procédure à suivre.

L'Outil en Main de PLEMET



**L'Outil en Main
France**

Depuis janvier 2023, l'Outil en Main de Plémet a déménagé de la maison Gohel, en centre-bourg, les ateliers sont passés dans l'ancienne école St-Joseph et dans le logement du collège public Louis GUILLOUX, rue de Bodiffé.

Samedi 1er juillet ont eu lieu les portes ouvertes et des jeunes accompagnés de leurs parents sont venus découvrir les lieux et les matériels.

Les ateliers reprendront courant septembre pour l'art floral, la coiffure, la couture, la cuisine, l'électricité, le jardinage, la mécanique automobile, la réparation de vélos, la menuiserie, la sculpture sur bois et la ferronnerie.

Chaque retraité bénévole, spécialiste en son métier, prend en charge, un ou quelquefois 2 jeunes, âgés de 9 à 15 ans, pour une séance de 2 heures, le mercredi de 14 h à 16 h.

Des personnes de métier, ayant du temps libre, un savoir-faire et l'envie de transmettre, sont aussi recherchés, pour ces métiers, mais aussi pour tout autre métier manuel.

Les jeunes ont besoin de vous !

Les inscriptions pourront être prises au forum des associations de Plémet, ou près de Nicole LE CAM au 06 86 99 04 24

La commune de Plémet en partenariat avec l'ODCM associé aux « Focales d'Étel » a le plaisir de vous proposer, cet été, une déambulation photographique sur le thème de « La route »

Du 1er juillet au 30 septembre. Près de la mairie et autour de l'étang.

Notre ambition est de vous proposer des expositions libres et gratuites permettant à des photographes talentueux, français et étrangers, de partager leur regard sur le monde et les peuples qui l'habitent.

Montrer que le monde est beau, qu'il faut le protéger et que cela commence chez soi dans le quotidien.

Retrouvez près du théâtre de verdure « Le Japon au détour des rues » par la photographe Alice Grumeau. Autour de l'étang voyagez en Mongolie avec « Hunting with Eagles » par le photographe indien Palani Mohan.

Et enfin près de la mairie découvrez « Workshops Anjali House ». Le photographe français Antoine d'Agatha est à l'initiative dans l'école pour enfants défavorisés à Siem-Reap – Cambodge de cours de photos pour les enfants avec des photographes bénévoles.

Des photos faites par les enfants cambodgiens pendant les workshops du festival d'Angkor sur la vie quotidienne au Cambodge.

Color Run du 14 juillet



FESTIVITÉS 14 JUILLET

PLÉMET

Organisé par:



Avec le soutien de:





Programme:

A partir de 12h: Fête champêtre avec restauration, buvette, structures gonflables (gratuites) et musique
N'hésitez pas à venir avec vos jeux de boules, palets, molky...

De 15h à 17h: Distribution des kits pour les participants

17h: Échauffement en musique pour les participants avec la participation de Christelle BEGUIN

17h30: 1er départ

18h: 2ème départ

Vers 19h: Arrivée en musique avec lancée de poudre et flash mob

23h: Feu d'artifice de la municipalité

La Pétanque Plémétaise

Travaux de réaménagement et d'agrandissement des terrains de pétanque dans l'espace du Minerai. L'association, qui compte une quarantaine d'adhérents, a, en effet, le projet de s'affilier à la Fédération française de pétanque et de jeux provençaux. Ces terrains permettront d'accueillir des concours dans le cadre de cette affiliation.



Groupement Jeunes du Lié



Historique!!!

15 ans après sa création, le GJL qui regroupe les communes de commune de Plémet/ la Prenessaye/ Plumieux/ Coëtlogon et présidé par Corentin Aubron va pour la première fois représenter une catégorie en ligue.

En effet les U17 d1 (encadré par Jérémie Gaudin, Laurent

Dulin, et Valentin Raffray) finissent champions de leur poule et évolueront la saison prochaine en u18 R2.

Cette montée récompense l'investissement de tous les éducateurs dirigeants et bénévoles joueurs.

Le samedi 20 mai les U17 se sont malheureusement inclinés 2-1 à Lamballe en demi-finale de la coupe 22. Un car avait été organisé pour le déplacement.

Plus de 150 jaunes et noires étaient présents pour cette rencontre.

Dans les autres catégories :

- les U17 B coaché par baptiste Léo antonin Geffrelet et l'adjoint au maire prénessayais Stéphane Malestroit finissent honorablement la saison avec une 6eme place en D2

- Les U15 B (alias le Barça) encadré par Stéphane Juvaux Marc Hamelin, et Corentin Aubron, finissent honorablement la saison avec une 4eme place en D3

- Les U15 A encadré par Antoine Bienne, Romain Yon finissent honorablement la saison avec une 4-ème place en D2.

PS : Le GJL recherche des encadrants pour la saison prochaine.

Boxe



Timéo Marteil, 15 ans, pratique la boxe éducative à Plémet depuis 2 ans. En février dernier, il a remporté le championnat départemental à St Briec puis en finale départementale le 25 mars à Ploërmel. Il s'est ensuite qualifié pour la participation au critérium national dans la catégorie des 48-51 kg qui s'est déroulé à Temple-sur-Lot, en Lot-et-Garonne où il est allé jusqu'en 8ème de finale. Il fait néanmoins partie des dix meilleurs Français dans sa catégorie de poids et reste champion de Bretagne.



Basket

Le basket costarmoricain à l'honneur à Plémet

En décembre dernier, le club de la Vigilante Basket s'était vu confier l'organisation de l'assemblée générale du comité départemental de basket des Côtes d'Armor et des finales de coupe du Conseil Départemental.

Vendredi 9 juin, les clubs du département se sont retrouvés à la salle des fêtes pour assister au bilan de la saison qui vient de s'achever sous la présidence d'Eric Boivent, président du comité.

Le lendemain, à la Halle des sports, se sont disputées les finales de coupe du Conseil Départemental. Une cinquantaine de bénévoles de la Vigilante Basket se sont mobilisés tout le week-end pour que la fête soit belle. Mise en place des installations dès le vendredi, restauration, buvette : les licenciés et les parents ont mis la main à la pâte.

10h30, le premier match pouvait démarrer devant des dizaines de supporters d'Yffiniac et de Dinan venus donner de la voix pour encourager leurs équipes. Au total, 6 matchs vont s'enchaîner et à chaque fois le même scénario : des cris de joie et des embrassades pour les joueuses et joueurs des équipes vainqueurs et des pleurs pour les vaincu·es. Pour clôturer la journée, l'équipe senior masculine de l'ABC Guingamp a remporté sa 3ème coupe du Conseil Départemental consécutive dans un match de haute intensité et devant près de 250 supporters survoltés.

Les vainqueurs : U15F : US Yffiniac - U15M : Dinan BS - U18F : Dinan BS - U17M : EB Saint Briec - Seniors féminines : US Yffiniac - Seniors masculins : ABC Guingamp

Le mot de Romain Mounier, président de la Vigilante Basket

"C'est un évènement que la Vigilante Plémet n'est pas près de revivre dans les prochaines années en tant qu'hôte et moi en tant que Président du club. Ce week-end ne pouvait que bien se dérouler avec la superbe équipe de bénévoles (licenciés, parents et amis). Je sais pouvoir compter sur eux et je les remercie. Sans eux, rien n'aurait été possible."



Club cyclo du ninian - 50 ans

Le Club-cyclo du Ninian était en fête le dimanche 29 avril pour ses 50 bougies, en présence de licenciés du temps passé, et actuels, de Ronan Fernandez, maire adjoint, et de Jean-Charles Harzo, président du comité départemental de cyclotourisme.

Les anciens présidents ont reçu chacun une médaille pour les remercier des années données pour le club : Michel Blanchard, de 1972 à 1983 ; André Rault, de 1984 à juin 2003 ; Christian Minier, de juillet 2003 à 2004 ; Yvonne Roncin, de 2005 à 2008 ; Jean-Claude Roncin, de 2009 à 2014 ; Patrick Guégan, de

2015 à 2019 ; et l'actuel président, Jean-Paul Marais, depuis 2020.

Annick Chapron, ancienne championne cycliste, licenciée et impliquée dans le club depuis 1994, dont elle est aussi la secrétaire, a reçu la médaille de la ville de Plémet. Jean-Charles Harzo a remis à Jean-Paul Marais un trophée offert par le Codep 22 et une clé USB retraçant la Semaine fédérale 2022. Jean Brunet, trésorier de 1984 à 2002, résident de l'Éhpad et absent en cette journée, a offert le champagne pour fêter ce bel événement.



Toujours belle la vie



Le 17 mars, l'association a tenu son assemblée générale en présence des bénévoles, des résidents, de Mme Plounevez, directrice adjointe, des membres, du personnel et des familles. Mme Sylvie Routier et M. Jean-Louis Gautier sont réélus à leur poste de présidente et de trésorier.

Au mois d'avril et mai, la chorale « Les gaillards d'avant de Pontivy » et Les quat'z'arts" sont venus agrémenter 2 après-midis. Les résidents apprécient ces prestations qui leur apportent du bonheur.

Ce trimestre, "Passion chansons", Adeline et Hubert sont venus chanter pour les anniversaires du mois. Les résidents qui fêtent leur anniversaire soufflent la bougie et tous dégustent le gâteau fait maison préparé par l'équipe de la cuisine centrale.

Le loto est l'activité préférée des résidents. Au mois mai, c'est Monique qui a eu la chance de gagner le gros lot.

L'association a offert un coffret à chaque résidente pour la fête des mamans



Au mois de novembre aura lieu l'opération plat à emporter avec nos mets emblématiques « blanquette de veau et far breton ».

Toute l'équipe de « TOUJOURS BELLE LA VIE » vous souhaite un très bel été.

Toujours belle la vie - L'équipe



Chorale Vocalizon



Après une année riche en manifestations (concerts LA FERRIERE, BROONS, PLEMET le 14 mai et la fête de la musique le 24 juin), notre association sera présente au FORUM organisé par la municipalité le 8 septembre prochain.

Nous y présenterons notre répertoire et nos projets : répertoire, futures manifestations.

L'ambiance y est agréable et détendue. Les quatre pupitres travaillent le jeudi soir (et aussi à la maison avec les fichiers MP3) sous la direction de notre cheffe de chœur Manuelle CORNUT.

Nous lançons un appel pour étoffer nos pupitres et en particulier ceux des hommes en TENOR et BASSE. Venez nous voir pour la découverte de notre travail ou contactez-nous au

- 06 14 22 88 65 Laurence BIDEAU - Présidente

- 06 28 76 21 78 Bernadette SOULABAILLE - Trésorière adjointe

Musée Artcolle

Le musée Artcolle retrace en 200 œuvres exposées deux siècles d'histoire et d'évolution de l'art du collage de 1821 à 2021. Ouvert tous les samedis du 1 juillet au 26 août de 15 h à 17 h. Entrée libre. Autres jours de visite du musée de l'art du collage toute l'année uniquement sur rendez-vous (s'y prendre 48 h à l'avance) au 06.51.25.13.34 ou artcolle@yahoo.fr
<https://musee.artcolle.com>



Association Loisirs et Créations

L'Association Loisirs et Créations a décidé lors de son assemblée d'organiser un voyage pour ses adhérents.

Le choix s'est posé sur une escapade à Dol de Bretagne pour visiter la ville et la cathédrale ainsi que la baie du Mont St-Michel en petit train le 21 juin. Cette décision avait eu pour but de

se retrouver entre adhérents des différents ateliers.

Cette association propose des ateliers de couture tricot, tarot, sophrologie et relooking de meubles. En septembre, nous serons au forum des associations, n'hésitez pas à venir nous y rencontrer si vous souhaitez.



Voyage à Dol : cathédrale St Samson.



Voyage à Dol : devant le petit train dans la baie du Mont St-Michel.

Truite du Ridor - Kan Ar Bobl

C'est avec plaisir et un peu de fierté que la Truite du Ridor a accueilli les résultats du palmarès du Kan ar Bobl 2023. Trois des candidats sélectionnés au concours de la Truite 2023 ont été récompensés à Pontivy,

Gaël ROLLAND de Pancé en Ille et Vilaine a reçu le premier prix en Chant accompagné,

Le second prix a été décerné à Tri Pedwar. Ce groupe n'était cette année composé que de Rober HUGHES et de Cécilia TREUSSARD, Ludwika NEESER, troisième membre du groupe se trouvant au Canada. Cécilia habite à Termeleu. Elle est la fille d'André et la petite fille d'Ange TREUSSARD bien connus à Piéme.

Le premier prix « Conte en gallo » a été attribué Maurice LE DOURNEUF du Bodéo qui a, pour ainsi dire, renouvelé le genre

du conte. Maurice est l'oncle de Charlotte, bibliothécaire à Plémet.

Par ailleurs Gérard BLOUIN, animateur des Chantous de Loudéac, qui habite à Plainel mais qui est originaire du local et qui fait régulièrement partie du jury de la Truite a obtenu le prix du Chant en Gallo,



Ligue contre le Cancer

Activités proposées par la Ligue contre le Cancer

Le comité de la Ligue contre le cancer des Côtes d'Armor propose, aux personnes atteintes d'un cancer, en cours de traitement ou à l'issue de ces derniers, différents types d'accompagnement en collectif et en individuel. Il n'y a pas de frais d'inscription, les prestations sont déjà financées par les dons reçus sur le Comité 22.

Après l'inscription auprès du Comité, l'accès est ouvert (hors vacances scolaires), pour les hommes et les femmes :

- En collectif, sur des séances d'1 heure, par cycle de 10 séances (renouvelables sous conditions et pendant 1 an maximum).
- En individuel, les personnes

souhaitant un RDV seront recontactées pour le planifier (nombre de séances limité).

Ainsi sur PLEMET l'activité physique adaptée, déjà en place depuis plusieurs mois, sera complétée par :

- du yoga pour le collectif,
- la consultation individuelle en diététique, réflexologie plantaire, socio-esthétique.

Les activités ont lieu dans la salle des associations, rue des Etangs à PLEMET.

D'autres formes de soutiens collectifs et individuels (soutien psychologique, commission d'aide sociale, informations/conseils/orientations...) sont également accessibles sur la Maison de la LIGUE, 1 rue Alain Colas à TREGUEUX et à distance.

Inscriptions et renseignements complémentaires auprès du Comité 22 de la Ligue,

Mme CALFORT Gaëlle, Chargée de mission au service d'aide aux personnes malades et à leurs proches. Mail : apm22@ligue-cancer.net
Tél accueil Comité 22 : 02 96 94 78 14



OCTOBRE ROSE
L'Espoir Plémétais

Samedi 7 Octobre 2023

derrière la Mairie de Plémet

MARCHES NOUVEAUX CIRCUITS
15 h - Départ des 11 km 15 h30 - Départ des 5 km
Inscription des engagements à partir de 14 h participation 9€ à partir de 15 ans

17 h 30 ZUMBA avec Vanessa
18 h 30 APÉRO MUSICAL

Galettes-saucisses Frites et Buvette

DEPISTAGE DES CANCERS
Centre de coordination Bretagne

Plémet LA LIGUE CONTRE LE CANCER

La bibliothèque

BIBLIOTHEQUE PLEMET

Consultation sur place
Libre et gratuite

Emprunter
2€ / an

Animations
gratuites

Accès WIFI

Ressources numériques

Aide à la recherche

3 rue des étangs 22210 Plémet
02.96.25.68.33
mediatheque@plemet.fr
Bibliothèque De Plémet / La Ferrière

Inscription

2€ La carte (validité 1 an date à date).
1 Formulaire.
1 Justificatif de domicile.

Horaires

Mardi	10h-12h	14h-18h30
Mercredi	10h-12h	14h-18h
Judi	10h-12h	
Vendredi	10h-12h	14h-18h
Samedi	10h-12h	

Emprunter

8 documents (livres, CD, DVD, revues)
3 semaines
Inscription nécessaire

Réseau

1 Catalogue en ligne
1 Réseau intercommunale
1 Navette intercommunale
1 Compte lecteur

- Agenda animations
- Réservation
- Avis
- Suggestion

<https://www.bretagnecentrebiblio.bzh/>

Ressources Numériques

1 Inscription en bibliothèque vous donne accès à l'inscription aux ressources numériques de la Bibliothèque départementale.

<https://bcanumerique.cotesdarmor.fr/>

BIBLIOTHEQUE PLEMET 2023 JUILLET

PLEINE CONSCIENCE CREATIVE
A partir de 7 ans. Limité à 10 personnes.
Venez découvrir la pleine conscience à travers les arts créatifs (dessin, peinture, écriture, collage...). L'atelier mêlera techniques de pleine conscience et créations libres et guidées. Avec Sonia Andesha
Mardi 4 14H30- 16H00

BALADE CONTÉE : BÉBÉ LECTEUR EN TOUTE LIBERTÉ
0-3 ans. Des histoires, des chants tout en se baladant autour de l'étang. Penser à réserver votre place.
Mercredi 12 10H00

ATELIER CASQUE VR
A partir de 9 ans - 6 places - Réservation
Animé par Romain Coatrieux de LCBC. Dans cet atelier, nous allons commencer par l'introduction et la découverte de l'interface du casque (45min). Ensuite, nous allons voir des vidéos 360° (45 min)
Enfin, nous finirons par des activités un peu plus ludiques (1h).
Judi 27 09H-12H

CAFÉ LECTURE
Écouter - découvrir - partager
Un moment convivial où sont présentées les nouveautés et où l'on écoute ou échange sur nos lectures.
Mardi 4 18H-19H30

LUDOTHEQUE EN ITINÉRAIRE
La ludothèque s'arrête à Plémet. En extérieur vient jouer en solo ou à plusieurs. Pour tout public.

RENCONTRE ET DÉCOUVERTES
Infos jeunes vient vous rencontrer à Plémet
Mardi 18 14H-16H

BÉBÉS LECTEURS
0-3 ans - accompagné d'un adulte
Thème "Non !!"
Sans réservation
Mercredi 19 10H-10H45

IMPRESSION 3D
A partir de 9 ans - 6 places - Réservation
Initiation à la modélisation en utilisant l'imprimante 3D
Mercredi 28 14H-16H30

Plémet
mediatheque@plemet.fr / 02.96.25.68.33

LES ESPACES NUMÉRIQUES de Loudéac communauté

RÉSERVATION
07 64 38 94 63
07 64 38 94 76

COURS INFORMATIQUE • GRATUITS • OUVERTS A TOUS.

Reprise des cours en septembre

- Vous souhaitez vous connecter à Internet, ponctuellement ou régulièrement ?
- Vous avez besoin d'apprendre les bases de l'informatique ou de vous perfectionner ?
- Vous êtes à la recherche d'un emploi ?
- Vous souhaitez tout simplement un renseignement ?

PLÉMET les Vendredi Après-midi
13h30-15h30 Cours informatique
15h30-16h30 Accès libre

PROGRAMME JOURNALIER
Médiation numérique • durée : 1 h 30
Accompagnement dans l'apprentissage et la maîtrise des outils : internet, smartphone, tablette

Démarches en ligne • durée : 1 h 30
Accompagnement sur les démarches en lignes : création de comptes sur les principaux sites administratifs, France connect

Ateliers numériques • durée : 2 h
Participation à des ateliers thématiques variés : retouche de photos, personnalisation de son ordinateur, faire ses achats en ligne en toute sécurité...

Accès libre • durée : 1 h
Besoin d'un ordinateur pour vos recherches, besoin de précisions ou questionnement sur des problèmes informatiques ?

Retrouvez le programme détaillé sur : www.bretagnecentre.bzh



Calendrier des fêtes

(sous réserve de modifications)

JUILLET		
Vendredi 14	Color Run – animations diverses – Feu d'artifice	Espace du Minerai
Dimanche 23	Pardon de St Jacques	Chapelle St Jacques
AOÛT		
Samedi 5	TAN par la Société de Chasse	Espace du Minerai
Dimanche 6	Commémoration	Stèle de Saint Lubin
Mardi 15	Pardon Notre Dame de la Ferrière	Eglise La Ferrière
Vendredi 25	Concours de boule	Boulodrome du Minerai
SEPTEMBRE		
Vendredi 8	Forum des Associations	Salle du Minerai
Samedi 16	Repas à emporter – Sté de Chasse	Salle des Fêtes de Plémet
Vendredi 22	Loto – Amicale des Pompiers	Salle des Fêtes de Plémet
Vendredi 29	Concours de belote – club des aînés de La Ferrière	Salle des Fêtes de La Ferrière

500 TRUCS ET ASTUCES

Le poivre pour protéger les graines

Quand on veut semer des petites graines (de radis ou de salade par exemple) dans le jardin, rien de pire que de voir qu'elles ont été mangées par des insectes ou des petits rongeurs...

Pour éviter ça : mélanger ces graines avec du poivre avant de les semer. Que ce soit les rongeurs, les vers ou les limaces, ces petites bêtes n'aiment pas vraiment l'odeur ni le goût du poivre, et préféreront passer leur chemin !

Dictons

Ciel de juillet rouge au matin, veut un pluvieux voisin

Au 15 août, le coucou perd son champ, c'est la caille qui le reprend

Septembre est souvent comme un second et court printemps

A vos casseroles : Brochettes de fruits au barbecue



INGRÉDIENTS POUR 4 PERSONNES

Pour la Marinade

- 2 c.à.s de miel
- 25 gr de beurre fondu
- 1 c.à.s de rhum
- ½ cuillère de cardamome en poudre
- 2 c.à.s de sucre brun

Pour les fruits

- 1 banane
- 24 fraises
- 1 pêche jaune
- ½ ananas (12 morceaux)

PRÉPARATION

- 1- Préparez la marinade en mélangeant le miel et le beurre fondu, puis le sucre, le rhum, la cardamome.
- 2- Préparez les brochettes (de fines brochettes en bois d'environ 15 à 20 cm de long vont très bien) : une fraise, un quartier de pêche, une rondelle de banane (assez épaisse), un morceau d'ananas, une fraise.
- 3- Posez les brochettes dans un plat et arrosez avec la marinade, au moins une heure à l'avance.
- 4- Faites cuire au barbecue sur un papier aluminium, en les retournant de temps en temps.

Sudoku

			5			9		1
			9	4		8	3	
8		6	7					
							5	3
6	3						4	9
9	2							
					7	5		6
	6	4		5	9			
5		3			2			

Trois siècles d'histoire du centre-bretagne (1501-1800)

Par Jean MARTIN

II UN ESPACE DOMINÉ

Par le duché de Rohan

L'histoire féodale du centre-Bretagne est intimement liée à celle du Poutrocoët devenu par la suite Porhoët, et elle se signale par des phases d'unité et de démembrement¹. Aux IXe et Xe siècle, le « pagus trans sylvam » était une possession des juveigneurs de Bretagne. En 1120, une partie est échue à Geffroy, l'autre à Alain. L'Oust est alors devenue frontière entre les deux seigneuries : à l'Est s'étendait le pays de Porhoët, à l'Ouest, celui de Rohan. Les paroisses et trèves qui constituent la base de cette étude se trouvaient majoritairement dans le premier espace. Bien que le mariage de Béatrix, fille d'Olivier de Clisson avec Alain de Rohan ait reconstitué partiellement la seigneurie primitive en 1407, les deux entités ont continué à fonctionner de façon autonome, et le territoire compris entre Merdrignac et Loudéac relevait toujours des châtelainies de Josselin² et de La Chèze. Quelques modifications sont cependant apparues après 1603, avec la création du duché-pairie de Rohan. Erigé sous le domaine royal de Ploërmel ce duché se composait, pour l'essentiel, de l'ancienne vicomté de Rohan et d'une partie de l'ancien comté de Porhoët. Il était constitué de six châtelainies : Rohan, Pontivy, Gouarec, La Chèze³, Loudéac⁴, La Trinité⁵, mais ces trois derniers membres ne résultaient que d'une partition du territoire anciennement contrôlé par La Chèze.

L'aveu au roi présenté par la veuve de Henry de Rohan-Chabot, en 1682, permet de mieux saisir la pression que le duché pouvait alors exercer sur les populations qui le peuplaient ; et au lieu de se répéter pour les trois châtelainies du Porhoët, nous ne prendrons que les informations concernant la Chèze⁶. Après une description de la veille forteresse féodale, le rédacteur du document s'est plu à rappeler que la veuve pouvait y entretenir un capitaine, un lieutenant, un concierge et un portier, ce qui justifiait son droit de guet et plus encore une redevance de cinq sols par an sur tout individu résidant sous sa juridiction. Toutefois, cette survivance d'obligations apparues lors des périodes troublées était de peu d'importance, si on la compare à l'exercice des droits judiciaires et économiques auxquels la duchesse pouvait prétendre. Au bout de la halle était installé l'auditoire, siège

de trois degrés de justice et, un peu plus loin sur la place publique, se dressaient le sep, le collier et la potence. Tout un petit monde d'officiers seigneuriaux gravitait autour de cet espace, y assurant la domination ducal sur la châtelainie. On trouvait ainsi le sénéchal, l'alloué, le lieutenant, le procureur d'office, le greffier civil et criminel, les différents notaires, les arpenteurs, les sergents et autres ministres de justice. Comme dans tout système judiciaire, il existait une hiérarchie entre les différentes cours et l'appel ne pouvait se faire qu'à Pontivy, siège supérieur et principal. L'auditoire de La Chèze n'était pas seulement le lieu où l'on rendait la justice ducal, puisque neuf justices seigneuriales inférieures y étaient représentées.

La domination économique sur le duché s'exerçait de plusieurs façons. Les marchés tenus chaque jeudi sous les halles étaient autant de prétextes à justifier de la prééminence seigneuriale, et cette dernière se manifestait aussi bien par la location des boutiques que par l'utilisation de mesures étalonnées propres à la châtelainie, ou par les nombreux droits qui se percevaient lors des multiples transactions. Mais c'est sur le sol, et plus encore sur ceux qui le cultivaient, que la pression ducal était la plus forte. A la Chèze, la Ferrière, Loudéac, Trévé, Plémet, les rentes étaient levées aux termes de Saint-Gilles et de Noël sur des tenures définies juridiquement comme terres à « héritage et rachat » ou à « domaine congéable ». L'argument avancé par le rédacteur de l'aveu selon lequel le fond et la propriété des domaines non afféagés tels que landes, marais et autres terres vaines et vagues, appartenaient au duc de Rohan, multipliait d'autant ses possessions. L'essartage des cent journaux du bois de Céfau (La Chèze), ainsi que la mise en culture de « prises nouvelles » sur les paroisses et trèves de la seigneurie, s'étaient accompagnés d'un droit d'entrée de cinq livres par journal de terre utilisé à titre individuel, puis d'une imposition annuelle de quatre sols, et d'un assujettissement à la dîme seigneuriale en cas de mise en culture⁷. Mais qui dit production céréalière dit aussi sa transformation en farine, et le duc revendiquait la possession en propre de trois moulins⁸, deux à Loudéac et un à Saint-Thélo.

(... suite dans notre prochaine édition)

1- HALGOUET (H. du), Essai sur le Porhoët, Paris, BAGOT (F.), « Les juridictions seigneuriales dans l'ancien duché de Rohan », Bulletin Philologique et Historique, 1961, p. 465-476.

2- Goméné, Langourla, Merdrignac, Méritac, Saint-Vran.

3- La Chèze, Bréhan-Loudéac, La Ferrière, Loudéac (partie), Plémet (partie), Saint-Etienne-du-Gué-de-l'Isle, Saint-Thélo, Trévé (partie), Uzel.

4- Loudéac (partie), Cadéac, Grâce, La Motte, La Prénessaye, Saint-Barnabé, Saint-Hervé, Trévé (partie), Saint-Maudan.

5- La Trinité, Laurenan, Plémet (partie), Plumieux.

6- Arch. départ. des Côtes-d'Armor, E 2680.

7- Localement, les deux tiers de la dîme étaient réservés à la noblesse, le reste au clergé.

8- Trémuson, Larhon (Loudéac), Bourg (Saint-Thélo).

Mariages



- 6 mai 2023 - Marcie LE GLOANEC et Maximilien L'HOSTETTE
- 20 mai 2023 - Claire LE MEE et Kevin PECHEUR
- 10 juin 2023 - Virginie KRAWCZYK et Cédric PAGET
- 17 juin 2023 - Chantal LE MAITRE et Antony DESURIER
- 1er juillet 2023 - Régine AMIARD et Christophe COLIN

Décès



- 19 avril 2023 - Guy JEGAT
- 22 avril 2023 - Marie-Thérèse GLORIEUX épouse CARRÉ
- 26 mai 2023 - Patrick LECOLLINET
- 28 mai 2023 - Marie-Madeleine LORAND veuve BINARD
- 1er juin 2023 - Joël CHANDELIER
- 4 juin 2023 - Pierre MONTIGNAC
- 19 juin 2023 - Valerja HANEK veuve MELNYK
- 20 juin 2023 - Daniel GOUJON
- 21 juin 2023 - Léon CHARLES
- 14 juin 2023 - Constance LÉO veuve BAUD

Ouverture Mairies

PLEMET

3 rue des Etangs - 22210 PLEMET - Tél. : 02 96 25 61 10
 accueil@plemet.fr - www.plemet.fr
 Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 14h-17h30
 Jeudi et Samedi : 8h30-12h (fermée l'après-midi)

LA FERRIÈRE

1 place de la Mairie - 22210 LA FERRIERE - Tél. : 02 96 26 75 59
 Lundi et mercredi : 9h à 12h30 - Vendredi : 14h à 17h30

Assistante sociale

Renseignements et contact au 02 96 28 11 01 auprès du secrétariat à la Maison du Département de Loudéac.

Cartes d'Identité - Passeport

Pré-inscription sur le site de l'ANTS
 Prise de rendez-vous : www.plemet.fr

Enfance

Assistants maternelles

La liste des assistantes maternelles agréées est disponible en Mairie et sur le site internet www.plemet.fr

Horaires du Multi-accueil

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
 Tél. 02 96 26 38 89 - Ruelle des 2 âges - PLÉMET

Relais parents assistants maternels

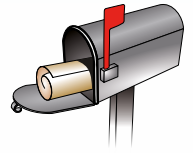
Loudéac Communauté Centre Bretagne
 4/6 Bd de la Gare - 22600 Loudéac - Tél. : 02 96 66 60 50
 Mail : rpam@loudeac-communaute.bzh

Maison des Services Publics de Loudéac

Héberge les structures suivantes :

- Passeport Biométrique • Carte Nationale d'Identité
 - Point Numérique Immatriculations et Permis de Conduire
 - CAF • CPAM • CICAS
 - Maison de la Justice et du Droit : 02 96 25 01 42
 - Office du Tourisme du Pays Centre Bretagne : 02 96 28 25 17
- Renseignement et contact : 15 rue de Moncontour
 22600 Loudéac - Tél. : 02 96 66 48 37

Mémento - Permanences



Permanences des élus

M^{me} le Maire : les mardi et jeudi matin de 9h30 à 12h sur rendez-vous au 02 96 25 61 10.

Adjoints : le samedi matin de 10h à 12h sans rendez-vous.

- Samedi 15 juillet : Didier PIGNARD
- Samedi 22 juillet : Romain BOUTRON
- Samedi 29 juillet : Chantal NÉVO
- Samedi 5 août : Patrick RAULT
- Samedi 12 août : Elisabeth POINEUF
- Samedi 19 août : pas de permanence
- Samedi 26 août : Elodie BOUTBIEN
- Samedi 2 septembre : Pierre-Yves BLOUIN
- Samedi 9 septembre : Delphine BEUREL
- Samedi 16 septembre : Didier PIGNARD
- Samedi 23 septembre : Romain BOUTRON
- Samedi 30 septembre : Chantal NÉVO
- Samedi 7 octobre : Patrick RAULT
- Samedi 14 octobre : Elisabeth POINEUF

UFC que choisir

02 96 78 12 76

Service du CIAS

- Aide et soins à domicile / téléassistance : 02 96 66 09 06
 - Portage de repas à domicile : 02 96 66 14 61
 - Transport à la demande - Mabi Bretagne Centre : 0 810 22 22 22
- Le CLIC : Accompagnement des personnes aux démarches de maintien à domicile - Contact : 02 96 66 21 06

Recensement militaire (ou « recensement citoyen »)



Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser en mairie (muni d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile des parents), entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de son anniversaire. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une attestation de recensement. L'attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment). Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Les déchetteries

Loudéac : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h45
 Plémet : du mardi au samedi de 14h à 17h45 - 06 73 41 94 96
 La Chèze : le lundi de 14h à 17h45 / les jeudis et samedis de 9h à 11h45 - 06 73 41 94 96

Les urgences

- Pompiers : 18 / 112
- Police : 17
- SAMU : 15/112
- Pharmacie de garde : 32.37
- SAMU Social : 115
- Personnes sourdes et malentendantes : 114
- Cabinet médical PLÉMET : 02 96 66 33 40
- Cabinet infirmier PLÉMET : 02 96 25 68 08
- Cabinet infirmier PLUMIEUX-LA CHÈZE : 02 96 25 57 84
- Maison de Santé Libérale - 9 rue de la Chesnaie - 22600 LOUDÉAC : 15
- Centre anti-poison : 02 99 59 22 22